

FONDATION DEBROUSSE

RAPPORT

DE

M. POINCARÉ

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lu dans la séance trimestrielle du 4 avril 1906

Votre Commission a tenu à conserver intacte la réserve de 4 000 francs laissée par les exercices antérieurs; il y a même lieu d'espérer que cette réserve, constituée en vue de besoins extraordinaires et imprévus, ne fera que s'accroître dans la suite; nous avons pu néanmoins donner satisfaction à toutes les demandes très dignes d'intérêt qui nous ont été soumises par les diverses Académies.

Parmi ces propositions, les unes ont pour objet la continuation d'œuvres déjà en cours, les autres se rapportent à des entreprises nouvelles. C'est par ces dernières que nous allons commencer notre exposé.

La surface du Soleil est le siège de phénomènes grandioses dont nous commençons à soupçonner la signification et l'importance. Pendant longtemps, ces phénomènes n'ont pu être observés que pendant les éclipses totales;

car la lumière éclatante de la photosphère solaire, et l'illumination générale du ciel ne permettraient pas d'en apercevoir les détails délicats quand le disque du Soleil n'était pas entièrement caché. Mais les éclipses totales sont très rares, elles sont très courtes et souvent une expédition organisée à grands frais ne rapportait aucun résultat, parce qu'elle avait trouvé un ciel nuageux. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, le spectroscope permet d'analyser les radiations, de les isoler et de les étudier séparément; il écarte ainsi toute une partie de la lumière solaire, celle qui ne faisait que nous éblouir et masquer ce que nous avons à voir. C'est à notre illustre confrère, M. Janssen, et à l'astronome anglais Lockyer que nous devons ce progrès. Grâce à eux, nous pouvons observer les protubérances au bord du disque, même quand ce disque n'est pas éclipsé. Un second pas a été fait, il y a une douzaine d'années, par notre confrère, M. Deslandres, qui est parvenu à les voir, non seulement au bord, mais sur toute la surface du disque; il a obtenu des photographies de la surface solaire, nous montrant l'atmosphère supérieure de l'astre, avec ces flammes gigantesques où notre Terre tiendrait facilement tout entière; et sur ces photographies, cette atmosphère et ces flammes apparaissaient aussi nettement que si la photosphère n'existait pas.

Vers la même époque, et sans connaître les travaux antérieurs de M. Deslandres, un astronome américain, M. Hale, construisit un appareil fondé sur le même principe. Pendant quelques années, les deux savants ne furent pas d'accord sur l'interprétation des résultats, mais M. Hale finit par reconnaître la justesse des vues de notre confrère.

C'était une victoire pour la science française. Mais les savants américains jouissent de ressources que nous ne connaissons pas. M. Deslandres tirait le meilleur parti possible des éléments qu'il avait à sa disposition; il obtenait des photographies fort intéressantes. Mais, pendant ce temps, M. Hale, avec les grands instruments de l'observatoire de Yerkes, arrivait à des résultats plus frappants et plus complets. Dans ces derniers temps, l'Institution Carnegie lui accordait 800000 francs pour construire, sur le Mont-Wilson, un observatoire spécialement destiné aux recherches solaires. Là il profitera de la pureté de l'air des hautes altitudes, du climat exceptionnel de la Californie, et d'instruments d'une grande puissance.

Ces phénomènes solaires ne sont pas une simple curiosité intéressante, ce qui suffirait d'ailleurs pour en justifier l'étude. Cette météorologie du Soleil nous aidera à mieux comprendre celle de notre Terre; c'était une des idées favorites de M. Faye qu'il est plus facile de connaître l'atmosphère solaire que la nôtre, parce que nous la voyons d'en haut. Et ce n'est pas tout, les cataclysmes solaires ont leur répercussion directe sur notre globe; quelquefois l'aiguille aimantée s'affole et il se produit ce qu'on appelle un orage magnétique; c'est qu'une grosse tache vient de passer au centre du Soleil, ou qu'une éruption formidable vient d'éclater sur cet astre.

Ces idées ont fait du chemin; et tous les astronomes ont reconnu la nécessité d'observer la surface du Soleil et de rendre ces observations continues. Ils ont compris que ces recherches ne pourraient être fructueuses que si elles étaient systématiquement coordonnées. Pour cela une

entente internationale était nécessaire; un congrès préliminaire s'est tenu à Saint-Louis en 1904; un second congrès a eu lieu à Oxford; et un troisième se réunira bientôt à Meudon. Il faut que nous puissions lui présenter une installation digne de la France, digne des savants qui ont été les initiateurs des nouvelles méthodes. Il faut que nous prouvions aux congressistes, à qui nous offrons l'hospitalité, notre ferme résolution de collaborer activement à l'œuvre commune.

Nous ne pouvons lutter avec l'Institution Carnegie, ni songer à l'acquisition d'un grand instrument; c'est là l'affaire du gouvernement et des pouvoirs publics qui paraissent d'ailleurs tout disposés à remplir largement leur devoir à cet égard; un projet de loi vient d'être déposé au Parlement. Mais en dehors de ces grands appareils, des installations accessoires sont indispensables et c'est là que nous pouvons utilement intervenir. C'est ce qu'a pensé votre Commission et c'est pourquoi elle vous propose de mettre 10 000 francs à la disposition de M. Deslandres.

Une proposition de l'Académie des Inscriptions a excité tout particulièrement l'intérêt de vos commissaires. Jean Fouquet, longtemps méconnu, est regardé aujourd'hui comme le plus grand peintre français du XV^e siècle. Depuis que les heures d'Étienne Chevalier ont été exposées au Musée de Chantilly, et popularisées par le bel ouvrage de notre confrère M. Gruyer, il a repris la place qu'il méritait et que la récente exposition des Primitifs français lui a confirmée.

C'est en 1838 que son talent fut signalé pour la première fois par le comte de Bastard qui avait admiré un tableau

représentant la Clémence de Cyrus. Cette miniature se trouve avec plusieurs autres dans un exemplaire de la traduction française des Antiquités juives de Josèphe que possède la Bibliothèque Nationale. Cet exemplaire contient une note écrite par un contemporain Jean Robertet, et qui est d'autant plus précieuse pour l'histoire de l'art qu'elle est le seul document qui nous ait révélé la personnalité du peintre, et qui ait permis l'attribution de ses autres ouvrages.

Ce volume orné des peintures exquises de Fouquet, avait appartenu au duc de Nemours, puis au connétable de Bourbon ; il fut ensuite confisqué au profit du roi, lors de la trahison du connétable et est conservé depuis cette époque dans nos collections. Longtemps nous n'avons possédé que le tome I^{er}, le tome II s'étant égaré dans le désordre de la liquidation. On ignorait ce qu'il avait pu devenir quand un grand bibliophile anglais, M. Yates Thomson, crut le reconnaître et l'acheta dans une vente publique à Londres en 1903.

Cet amateur distingué eut toutefois le regret de constater que son manuscrit était incomplet ; on en avait soigneusement enlevé 12 feuillets contenant les tableaux qui ornaient le commencement des différents livres de l'ouvrage. Les précautions prises pour cet enlèvement prouvaient qu'on avait voulu mettre les peintures à part, soit sous verre, soit dans un album ; aussi M. Thomson n'hésita pas à prédire que les feuilles disparues reverraient un jour la lumière et fort heureusement la prophétie ne tarda pas à se réaliser.

Au mois d'août dernier, M. Holmes, bibliothécaire au

château de Windsor, découvrit un album, offert autrefois à la reine Victoria par sir Thomas Philipps.

Cet album qui était resté ignoré au milieu des trésors d'art réunis à Windsor, contenait les miniatures perdues du Josèphe. M. Thomson, aussitôt averti, accourut et vérifia que les feuillets de Windsor s'ajustaient rigoureusement dans les vides qui déshonoraient son manuscrit. Deux tableaux seulement restent à découvrir.

M. Thomson conçut alors un projet qui doit lui mériter notre reconnaissance. Il fit savoir au roi que si S. M. pensait un jour pouvoir par un acte d'insigne libéralité contribuer à compléter le Josèphe de la Bibliothèque Nationale, il se ferait un devoir d'offrir à son roi le manuscrit découvert en 1903, de façon que le volume remis dans l'état primitif pût être offert à la nation française.

Le roi Édouard VII daigna agréer ce projet, il a lui-même apporté à Paris le tome II de Josèphe illustré par Fouquet et il l'a remis le 4 mars dernier entre les mains du Président de la République. Grâce à cette généreuse pensée, ce volume est aujourd'hui exposé dans nos vitrines à côté du tome I^{er} dont il était séparé depuis environ quatre siècles.

L'Académie des Inscriptions n'avait pas attendu ces derniers événements pour décider en principe la publication des peintures du I^{er} volume du Josèphe ; grâce à la découverte de M. Thomson, l'intérêt de cette publication sera doublé. L'héliogravure nous permettra de faire connaître au public ces précieux monuments de l'ancien art français.

L'Académie croyait d'abord pouvoir imputer la dépense

sur les revenus de la fondation Piot, mais des engagements antérieurs l'ont obligée d'ajourner la réalisation du projet; il serait fâcheux de la retarder davantage et il est préférable de nous hâter, ne fût-ce que pour témoigner combien nous apprécions la noblesse des procédés de M. Thomson et la munificence du roi d'Angleterre.

Les héliogravures seront exécutées par Dujardin et la rédaction du texte sera confiée à M. le comte Durrieu qui croit entrevoir dans l'illustration du tome II le moyen de développer des considérations tout à fait nouvelles sur l'histoire des miniaturistes français. Nous aurons ainsi un digne pendant à la publication des Très riches Heures du duc de Berry.

MM. Perrot et Léopold Delisle ont commencé des négociations avec la maison Plon; bien que ces négociations ne soient pas encore terminées, nous pouvons nous rendre compte dès aujourd'hui de la dépense probable. Une circonstance heureuse a permis à la maison Plon de ne nous demander que des prix relativement modérés. Elle dispose en effet du cliché des deux planches déjà exécutées par M. Dujardin et pour lesquelles elle n'aura à déboursier que les frais de papier et de tirage. Nous avons lieu d'espérer que les exemplaires ordinaires, grâce à la subvention que nous vous proposons d'accorder, pourront être offerts au public curieux à un prix abordable. La vente d'exemplaires de luxe, tirés à petit nombre, assurerait à l'éditeur le gain très modeste sur lequel il compte. L'Académie des Inscriptions recevrait 150 exemplaires. La Commission, frappée de l'intérêt artistique et historique qui s'attache à cette proposition, estime qu'il y

a lieu d'accorder à l'Académie des Inscriptions une somme de 5 000 francs pour l'exercice 1906 ; une seconde subvention, de 2 500 francs environ sera encore nécessaire pour l'achèvement de l'œuvre, mais elle peut être reportée à l'année prochaine.

L'Académie des Beaux-Arts a demandé d'autre part l'allocation de 2 000 francs à M. Bigot, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, afin de lui donner les moyens de faire opérer des sondages au Circus Maximus au pied du Palatin. Déjà des découvertes importantes nous montrent ce qu'on doit attendre de ces sondages ; M. Bigot a pu déterminer la place des Carceres du Cirque. Les opérations projetées se feraient à l'extrémité opposée et sur des points intermédiaires, de façon à nous renseigner sur les dimensions de l'arène. Un autre pensionnaire, M. Prost, s'occupe des relevés de Sainte-Sophie de Constantinople ; il a obtenu de S. Exc. Hamdy Bey, directeur du Musée des Antiquités, toutes les autorisations nécessaires pour effectuer des mesures et des sondages qui nous feront connaître l'ancienne église chrétienne, et les contours des bâtiments qui l'accompagnaient à l'époque primitive. Il y aurait évidemment intérêt à profiter de facilités, qu'on obtient si rarement, quand il s'agit d'un édifice consacré au culte mahométan. L'Académie des Beaux-Arts demande également pour M. Prost une subvention de 2 000 francs.

En conséquence votre Commission vous propose d'attribuer cette année à ces fouilles une somme de 4 000 francs, mise à la disposition de l'Académie des Beaux-Arts.

Nous nous étendrons moins sur les propositions qui ont

rét des matériaux qui viennent d'être inventoriés. Le catalogue, même si l'édition complète était reconnue impossible, sera une œuvre des plus utiles et nous fera mieux connaître la vie intellectuelle de Leibnitz et son universelle activité.

Nous serons en mesure de présenter l'année prochaine à l'Association Internationale des Académies des résultats dignes des corps savants qui y ont contribué. On peut même espérer qu'à ce moment le premier volume du Catalogue sera entièrement imprimé.

Nous sommes obligés toutefois de demander à l'Institut une subvention plus élevée que l'année dernière, parce que l'impression va occasionner des frais assez importants ; nous vous proposerons donc de la porter à 10 000 francs, comptant d'ailleurs sur le concours du Ministère de l'Instruction publique qui ne nous a pas fait défaut jusqu'ici.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'édition elle-même qui sera une œuvre de longue haleine, peut-être irréalisable et qui en tout cas ne pourra pas être entreprise avec les seules ressources des Académies de Berlin et de Paris ; il n'est question que d'un catalogue scientifique, suffisant pour orienter les chercheurs dans le dédale des manuscrits leibnitiens.

En résumé votre Commission vous propose de répartir les fonds Debrousse de la façon suivante pour l'exercice 1906 :

Catalogue des Manuscrits de Leibnitz .	10 000 fr.
Subvention pour l'étude du Soleil . . .	10 000 —
	<hr/>
<i>A reporter.</i>	20 000 fr.

<i>Report</i>	20 000 fr.
Subvention pour la publication des Antiquités Juives de Josèphe et des miniatures de Fouquet.	5 000 —
Subvention à l'Académie des Beaux-Arts pour la publication de l'ouvrage dit « La Restauration »	4 000 —
Subvention à l'Académie des Beaux-Arts pour des fouilles à Rome et à Constantinople	4 000 —
	<hr/> 30 000 fr.

L'attention de votre Commission a été également attirée sur une autre question. Plusieurs commissaires ont pensé qu'il y aurait lieu de rendre compte à l'Institut de l'emploi fait par les diverses Académies des sommes mises à leur disposition les années précédentes sur la fondation Debrousse. La majorité s'est associée à cette pensée et a émis le vœu que des rapports soient adressés à l'Institut par les Secrétaires perpétuels des différentes Académies ; ces rapports pourraient être publiés et montreraient à coup sûr combien la généreuse initiative de M. Debrousse a déjà rendu de services aux Lettres, aux Sciences et aux Arts.
